

Publié le 8 février 2019

Le nouveau chantier du plan logement Outre-mer

Inauguré le 31 janvier par Julien Denormandie, ministre de la Ville et du Logement, et Annick Girardin, ministre des Outre-Mer, la conférence logement Outre-mer conduira ses travaux jusqu'en juin. La Fédération des Entreprises publiques locales comme d'autres acteurs de la gouvernance du logement social, tels que CDC Habitat, l'Union sociale de l'habitat Outre-mer ou encore Action Logement, ont tour à tour pris la parole.



Annoncée dans le livre bleu issu des Assises, la conférence logement Outre-mer vise à « *mobiliser l'ensemble des acteurs pour construire et mettre en œuvre une nouvelle politique du logement en outre-mer* », explique Julien Denormandie. L'objectif : élaborer un nouveau **plan logement Outre-mer** qui aille jusqu'en 2022. « *Nous n'avons pas été à la hauteur des enjeux, reconnaît de son côté Annick Girardin. Depuis 2016, nous nous éloignons des 10 000 logements neufs ou à réhabiliter que l'État se propose de financer.* »

Sept principes vont guider la réflexion :

- Libérer et aménager le foncier,
- Construire des logements neufs de qualité,
- Réhabiliter et améliorer le parc existant,
- Maîtriser les coûts dans la construction,
- Stabiliser les parcours de logements,
- Lutter contre l'habitat indigne et dégradé,
- Engager la transition énergétique dans le secteur du bâtiment.

Les Sem ultramarines représentent les deux tiers du parc en outre-mer

Guibert Hejoaka, analyste financier au département immobilier de la Fédération des Epl, fait un point d'étape sur les Sem immobilières ultramarines et le bilan des mesures prises par la Fédération dans le cadre du plan logement Outre-mer signé en 2015. « *Les 15 Epl comptabilisent 123 000 logements, soit les deux tiers du parc ultramarin et leurs chiffres d'affaires s'élèvent à 856 millions d'euros** », commente-t-il. L'objectif de construire environ 5 000 logements par an est atteint. Cependant, les Epl ont réhabilité 500 logements entre 2016 et 2017 alors que l'engagement pris était entre 1 000 et 1 500.

Le calendrier de la conférence logement Outre-mer

- **Février 2019** : organisation des ateliers thématiques de la conférence logement Outre-mer par la direction de

l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP) et la direction générale des Outre-mer (DGOM) au cours desquels la Fédération des Epl sera présente.

- 8 février : Atelier A « Mieux connaître pour mieux construire »
- 7 février : Atelier B « Coûts du logement et filières du bâtiment »
- 12 février : Atelier C « Accompagner les collectivités dans leurs projets de développement territorial et d'aménagement urbain (ORT, Action cœur de ville...) ». *Le déroulé est encore susceptible d'être un peu modifié, il est en cours de calage.*
- 13 février : Atelier D « Consolider la dimension sociale de la politique du logement »

- **Mars à mai 2019** : organisation par les préfets et les directions de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) des ateliers territoriaux de la conférence logement Outre-mer dans chaque DROM et chaque COM volontaire.

- **Juin 2019** : restitution des travaux de réflexion du 1^{er} semestre 2019 et propositions aux ministres et aux partenaires du plan Logement Outre-mer d'une dynamique 2019-2022 avec des engagements concrets.

**données issues du dispositifs d'auto-contrôle sur les comptes 2017*

À télécharger